



## Château de Bresson Moissieu-sur-Dolon

Annick Clavier | Service du patrimoine culturel  
Mai 2020



Nom du site : Château de Bresson  
Adresse : 494, montée des murs  
38270 Moissieu-sur-Dolon

**Région Auvergne-Rhône-Alpes**  
**Département ISÈRE**  
**COMMUNE :**  
**MOISSIEU-SUR-DOLON**  
**INSEE : 38240**

**SERVICE DU PATRIMOINE CULTUREL**  
**> Fin de rédaction rapport : 19 mai 2020**

**RAPPORT de VISITE —3 mars 2020**  
**Volume 1/1**  
**Auteur(s) : Annick Clavier,**  
**avec la collaboration d'Anne Cayol-Gerin**

## SOMMAIRE

<b>I - PRÉSENTATION</b> .....	<b>4</b>
<b>Circonstances de l'intervention</b> .....	<b>5</b>
<b>Fiche signalétique</b> .....	<b>5</b>
<b>Documents cartographiques de localisation</b> .....	<b>6</b>
Extrait de carte topographique, localisation générale .....	6
Extrait de carte topographique détaillée .....	7
Extrait cadastre actuel .....	8
<b>II- COMPTE-RENDU DE VISITE</b> .....	<b>10</b>
<b>Le contexte</b> .....	<b>10</b>
Situation .....	10
Site .....	10
Contexte archéologique .....	10
Contexte historique .....	10
<b>Les bâtiments</b> .....	<b>14</b>
Un édifice à tour d'angle ? .....	14
Observations sur le mur sud .....	14
Le château .....	15
L'extension centrale et sa galerie .....	18
L'aile est .....	20
<b>Pour conclure</b> .....	<b>21</b>
<b>Sources</b> .....	<b>23</b>
Sources manuscrites .....	23
Sources iconographiques .....	23
Sources imprimées .....	23
<b>Bibliographie</b> .....	<b>24</b>
<b>Collections</b> .....	<b>24</b>
<b>Les textes</b> .....	<b>25</b>
<b>Table des illustrations</b> .....	<b>28</b>

## I - PRÉSENTATION

### **Circonstances de l'intervention**

La visite a été organisée à la demande des propriétaires et de l'association de sauvegarde et restauration du château de Bresson. Il s'agissait d'apporter un regard archéologique sur ce bâtiment pour lequel on possède des données historiques depuis la fin du XVe siècle, alors que les constructions évoquent le XVIIe siècle.

Le château de Bresson est protégé au titre des Monuments historiques depuis 1972 (Façades et toitures, escalier intérieur, jardin en terrasse, inscription par arrêté du 4 juillet 1972).

### **Fiche signalétique**

**Région :** Auvergne Rhône-Alpes

**Département :** Isère

**Commune :** Moissieu-sur-Dolon

**Code INSEE :** 38240

**Lieudit, adresse :** Château de Bresson

**Coordonnées WGS 84**

**X :** 45.382944

**Y :** 4.98569

**Z :** 353.51 m

**Références cadastrales** (consultées sur Géoportail, avril 2020) : section ZE, parcelles 0076

**Nom et adresse des propriétaires :**

M. de Luzy, Château de Bresson, 494 montée des Murs - 38270 Moissieu-sur-Dolon

**Nom du responsable d'opération :** Annick Clavier

**Dates d'intervention sur le terrain :** 3 mars 2020

## Documents cartographiques de localisation

### Extrait de carte topographique, localisation générale



Figure 1 : Localisation, échelle 1 : 272 880. Source : géoportail 2020, carte IGN classique.

## Documents cartographiques de localisation

### Extrait de carte topographique détaillée

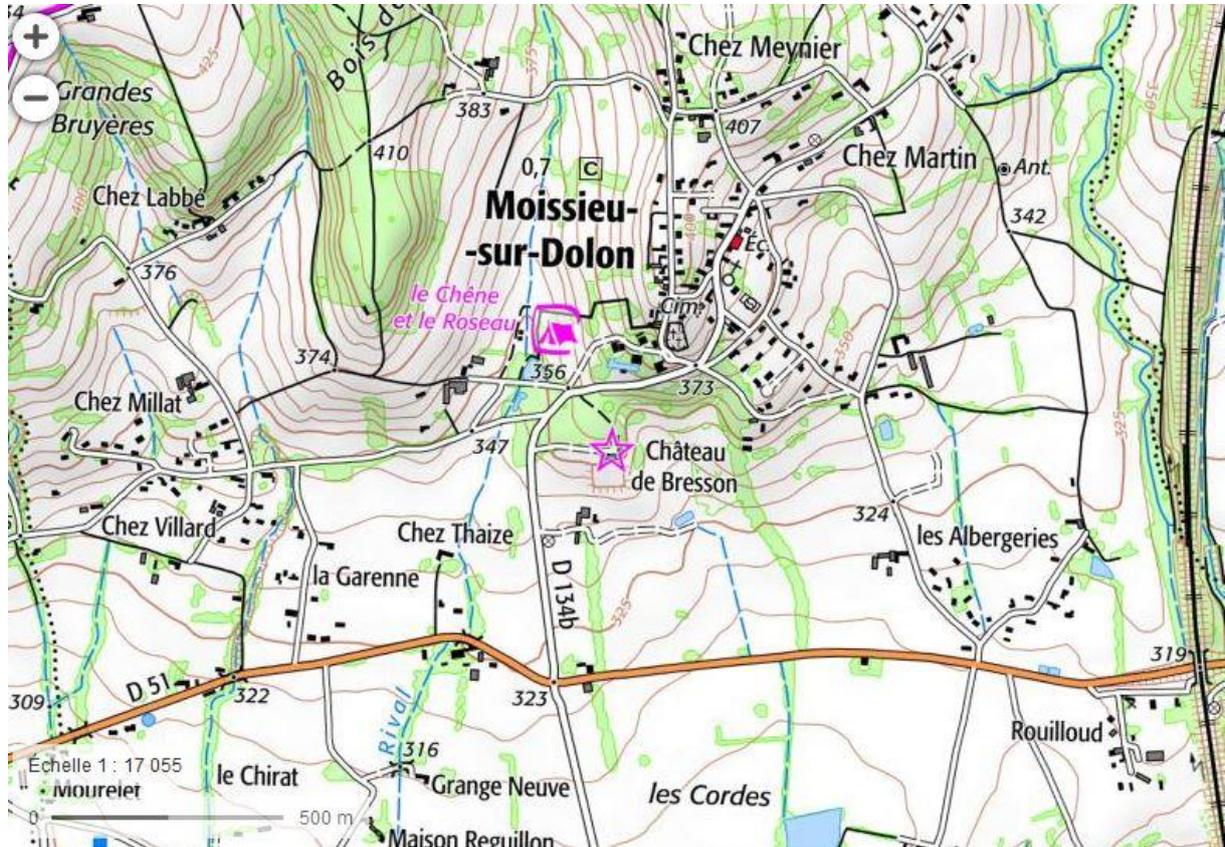


Figure 2 : Localisation sur carte IGN échelle 1 :17055e. Source Géoportail 2020, carte topographique IGN.

## Documents cartographiques de localisation

### Extrait cadastre actuel



Figure 3 : Extrait cadastre actuel ; Source : géoportail 2020.

## II – COMPTE-RENDU DE VISITE

## II- COMPTE-RENDU DE VISITE

### Le contexte

#### Situation

Le château de Bresson est situé sur la commune de Moissieu-sur-Dolon, à 7,4 kilomètres au nord-ouest de Beaurepaire (**Figure 1**). Avec Primarette à l'est, Bellegarde-Poussieu, Sonnay, Anjou et Agnin à l'ouest, il est installé sur le rebord nord de la plaine de Bièvre-Valloire au pied d'un relief collinaire culminant entre 380 et 400 mètres d'altitude. La pente de ce relief est assez marquée et bien exposée plein sud, entaillée de nombreux petits cours d'eau coulant globalement du nord vers le sud.

#### Site

Le château occupe un coteau en pente douce, bien exposé, à une altitude de 352,6 mètres. Il est posé sur une vaste terrasse quadrangulaire (4500 m<sup>2</sup>) tenue par un haut mur de soutènement (**Figure 5**). Cette terrasse est occupée par un jardin régulier avec parterres de pelouse, miroir d'eau, topiaires et labyrinthe en charmes ; elle surmonte un second niveau de terrasse, plus étroit, consacré au potager d'après les photographies de 1972 (Monuments historiques). Au nord, les reliefs de collines présentent leurs formes originelles, avec des pentes assez abruptes couvertes de bois.

L'observation du plan cadastral de 1835 (**Figure 4**) montre que le chemin d'accès ancien longeait le château et ses terrasses sur son flanc ouest ; un rideau d'arbres rappelle encore l'emplacement de ce chemin qui partant de la route (actuelle départementale D 51) montait vers le village.

#### Contexte archéologique

La vallée de la Bièvre-Valloire est densément peuplée pendant l'Antiquité. Sans remonter à ces hautes périodes, on trouve mentionné dans la thèse de Guillaume Varennes, la découverte de tessons de céramique très mal datés en raison de leur état de conservation (entre IV<sup>e</sup> siècle après J.-C. et XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) sur une parcelle proche du château (ZE 80 et 81). Il rapproche ces fragments érodés de l'existence « d'un établissement encore non repéré en amont de la pente sous le village actuel ou à proximité de la maison forte de Bresson ». Et suggère qu'il pourrait s'agir de l'une des deux églises attestées à Moissieu en 891<sup>1</sup>.

#### Contexte historique

##### Moissieu

La première mention de Moissieu est assez précoce : il s'agit d'une charte de Cluny datée de 891, mentionnant la vente par deux prêtres de divers biens dans le *pagus* de Vienne, dont un manse (grande exploitation agricole), situé dans la villa de *Mossiac*, avec deux églises dédiées à sainte Marie et à saint Didier. Ces biens et d'autres sont cédées à un puissant seigneur nommé Sieboton et à son épouse Gotestiva (*Domino et magnifico vir venerabile Siebotoni et uxore sua Gotestiva*)<sup>2</sup>. Cette première concession est sans doute destinée à

<sup>1</sup> VARENNES (G.), *Dynamiques et formes du peuplement...* vol. 2/3, p. 510.

<sup>2</sup> BERNARD-BRUEL, *Chartes de Cluny*, t. I, p. 49-50, n° 42 : (...) *et vendimus vobis in Mossiaco villa manso indomincato cum ecclesias duas in onore sancta Maria et sancti Desiderii dedicatas*

conforter le patrimoine de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre de Vienne, qui détient l'église de Moissieu d'après un diplôme royal de 969<sup>3</sup>. L'emplacement de l'ancienne église de Moissieu, dédiée à saint Didier - qui constitue encore aujourd'hui le vocable de l'actuel édifice -, est visible sur le plan cadastral de 1835 ; elle se dressait dans le cimetière (**Figure 4**). Celle dédiée à Notre-Dame a été identifiée par l'abbé Chapelle, avec un édifice portant le nom d'*Ocellatis*, mentionnée vers 937<sup>4</sup>, qu'il localise sur la commune de Pact. Quelques autres mentions citent encore Moissieu aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles : donation à l'abbaye de Cluny (910-927), à l'archevêque de Vienne auxquels succéderont les chanoines de Saint-Maurice (927-948), vente entre particuliers d'un champ, bois et bruyères (937/938) et remise d'une vigne avec maison et cour (1018-19) dans le cartulaire de Saint-André le Bas de Vienne<sup>5</sup>.

Il faut ensuite attendre 150 ans pour rencontrer plusieurs mentions de Moissieu, au XII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de donations à l'abbaye de Bonnevaux (commune de Villeneuve-de-Marc) qui confirment l'existence d'un secteur largement habité et organisé. Concernant l'occupation du sol, il est à nouveau question d'un manse, que cède Lantelme de Moras pour sa femme dont le nom n'est pas fourni. Hugues d'Hauterives conteste les largesses de sa belle-sœur, femme de son frère Humbert pour un champ, tandis que Sieboud de Bellegarde donne une vigne qu'il possédait en alleu<sup>6</sup>. C'est sans doute dès lors cette famille de Bellegarde (commune de Bellegarde-Poussieu) qui détient la seigneurie éminente sur le territoire de Moissieu ; par la suite en tout cas, la paroisse de Moissieu fait partie du mandement de Bellegarde.

L'un des actes évoque Hugues Roux mistral de Moissieu (*Hugoni Rufi ministralis de Moysseu*), témoin d'une donation de trois frères d'Anjou (vers 1164). Le même personnage est présent pour deux autres confirmations portant sur la même terre ou pré nommé *Petraria*. Les frères de Bonnevaux y possédaient une grange qu'entouraient de nombreuses terres, prés, vignes et châtaigneraie ; un moulin en dépendait, dont Humbert de Pact cède le sol et aqueduc vers 1175<sup>7</sup>. L'emplacement de cette grange de *Petraria*, mentionnée dans pas moins de 23 actes de ce cartulaire, entre 1168 et 1189, a été identifié avec le lieudit La Perrière, aujourd'hui sur le territoire de la commune de Primarette. Il y a tout lieu de penser que cet endroit relevait de la gestion du mistral de Moissieu.

Même si la chose paraît hasardeuse, nous avons tenté de suivre la « famille Roux » en relevant le patronyme *Rufus* dans l'ensemble du cartulaire de Bonnevaux<sup>8</sup>. 21 chartes mentionnent un personnage désigné par ce nom assez commun, porté par 11 personnages différents dont les liens de famille ne sont pas assurés. Dans les années 1120-1130, c'est-à-dire peu après la fondation de la nouvelle maison religieuse, un dénommé Garnier Roux fait partie des bienfaiteurs de l'établissement : il donne un champ valant 210 sous dans un acte passé au château de Moras. Son nom est cité dans sept actes mais son statut paraît modeste : il fait partie des *villici* (villageois) qui approuvent la donation du Comte Guigues et de son épouse Matilde avant 1125. Hugues, le mistral de Moissieu cité plus haut, est nommé dans cinq actes différents : 3 fois pour des actes concernant la grange de La Perrière et 2 fois comme témoin de la donation de l'abbé de Saint-Pierre de Vienne et de sa confirmation par

<sup>3</sup> Chevalier (U.), *Regeste...* t. 1, n°1310.

<sup>4</sup> CHEVALIER (U.), *Cart. Saint André le Bas*, Appendice II, p. 21-22, ch. 114\*.

<sup>5</sup> 910/927 : Chevalier (U.), *Regeste...* t. 1, n°1010 ; 927/948 : Idem n°1124 ; 937/38 : idem n°1119 ; 1018/19 : idem n°1653.

<sup>6</sup> CHEVALIER, *Cart. Bonnevaux*, manse : ch. 321, champ : ch. 345, vigne ch. 221.

<sup>7</sup> CHEVALIER, *Cart. Bonnevaux*, voir index p. 191 ; moulin : ch. 364 p. 146 : *apud Petrariam... sedem molendini et aqueductus* ; la formulation laisse à penser que le moulin en question n'est pas encore construit. Datation de cette chartre dans *Regeste dauphinois*, n°4570.

<sup>8</sup> CHEVALIER, *Cart. Bonnevaux*, voir index p. 194.

l'évêque de Lyon (s'il s'agit bien du même personnage...). Il participe directement à la constitution du domaine de La Perrière au bénéfice des frères cisterciens, en se portant garant du don d'une terre, fait par un membre de sa famille nommé Boson (son frère ?) ; l'acte cite également Pierre et son épouse *Isilia*, celle de Boson et leur fils *Galanus* et enfin le fils d'Hugues nommé aussi Pierre<sup>9</sup>. Cette donation est réalisée à Pinet (commune Eyzin-Pinet), d'où la famille pourrait être originaire. Les autres personnages mentionnés portent les prénoms d'André, Burnon, Falcon, Giroid, Guigues, Guillaume, sans qu'il soit possible de les lier à Moissieu ou d'identifier leur milieu social.

Passée cette haute période qui voit la constitution du domaine de l'abbaye de Bonnevaux, les mentions deviennent très rares. Pierre de Moissieu (*Moisey*) est convers de la même maison religieuse en 1194 ; une chavannerie à Moissieu est reconnue par Domengie Revelle en 1266<sup>10</sup>. Deux actes enfin signalent l'existence à Moissieu d'un établissement dépendant de l'ordre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, simple grange citée parmi les biens exempts de taxes que le dauphin Jean confirme aux chevaliers de la maison de La Chal (Epinouze, Drôme) en 1317<sup>11</sup>. C'est à cette installation que fait sans doute référence un acte du cartulaire de Bonnevaux, non daté et connu seulement par son titre placé à la fin du cartulaire, évoquant un échange réalisé entre les frères de La Perrière et les hospitaliers de Moissieu<sup>12</sup>. Un lieudit L'Hôpital existe encore sur le territoire de la commune de Moissieu-sur-Dolon.

Il conviendrait de compléter ce tour d'horizon des textes d'archives en consultant le volume de l'Inventaire Marcellier pour Bellegarde et Bonnevaux (AD Isère Inv38/67/12, 2 Mi 967, Inventaire Marcellier, Viennois, t. 1, f°277 à 287 et f°302 à 304)<sup>13</sup>.

### *Château de Bresson*

Concernant plus directement le site du château de Bresson, nous nous appuyons sur les informations rassemblées par M. Richoux, complétées par les recherches de M. Verdier. On dispose au château d'un fonds d'archives privé, contenant sans doute plus de 600 pièces, dont un répertoire sommaire nous a été communiqué (cité comme Arch. Bresson). Ce fonds contient de nombreux textes évoquant la famille Fromenton, à l'origine de la construction du château de Bresson. D'après l'armorial du Dauphiné (p. 246-247), les Fromenton blasonnaient : d'azur à trois croissants d'argent. Ce blason se trouve au-dessus de la porte d'entrée principale du château.

Le document le plus ancien identifié est un testament de 1400 (Arch. Bresson B1-1), qui mentionne parmi les héritiers Albert Fromenton et ses trois enfants. Ce même personnage est dit noble de la paroisse d'Anjou en 1413 (Arch. Bresson B4-1), damoiseau habitant Anjou en 1414 (Arch. Bresson B5-1), châtelain de Bellegarde d'après la révision de feux du lieu la même année (AD 38 B 2763 cahier 10). En l'état actuel des recherches, il est difficile de cerner quand les Fromenton s'installent à Moissieu et d'où leur vient la fortune ou prospérité qui leur permet de faire bâtir la maison forte de Bresson. Son existence est attestée en 1491 : noble *Amedeo Fromentonis, domicello, domino domus fortis de Brossone mandamenti Bellegarde* fait partie des nombreux témoins des deux testaments de Sibuet de Virieu,

<sup>9</sup> CHEVALIER, *Cart. Bonnevaux*, ch. 325 p. 134, datée vers 1170 par *Regeste dauphinois*, n°4328.

<sup>10</sup> 1194 : Dimier (A.), *Cartulaire...* p. 58 n° 144 - 1266 : Chevalier (U.), *Regeste...* t. 2, n° 10360.

<sup>11</sup> Chevalier (U.), *Regeste...* t. 4 n° 19658.

<sup>12</sup> CHEVALIER (U.), *Cart. de Bonnevaux*, p. 160 n°424.

<sup>13</sup> Entre confinement et déménagement des archives départementales de l'Isère, cette consultation n'a pas été possible.

seigneur de Faverges et de son épouse Antoinette de Beauvoir<sup>14</sup>. Par la suite, les Fromenton portent le titre de seigneur de Bresson ; le nom de l'édifice provient du lieudit comme le montre l'acquisition faite en 1490 d'une terre « en Bresson près le chemin de Moissieu à Pact et la vigne de la confrérie du St Esprit » (Arch. Bresson B6-1).

En 1653, Bresson passe par le mariage de Françoise de Fromenton avec Claude de Luzy, écuyer, seigneur de Largentière, dans la famille qui possède encore aujourd'hui les lieux<sup>15</sup>, dans une continuité remarquable.

Les titres rassemblés permettront d'établir une véritable histoire des propriétaires du château de Bresson. Plus qu'un simple repérage généalogique, cette démarche se devra d'évaluer le milieu social dans lequel évoluent les différentes familles (alliances, mariages), l'évolution de leur richesse (montants des dots, acquisitions et ventes), la qualité de leur gestion des domaines, leurs pratiques religieuses, l'incidence des guerres ou des difficultés des temps... Par le nombre et la diversité des actes conservés, bien des aspects de la vie des personnes pourront être évoquées, entre XVe et XXe siècles.

---

<sup>14</sup> D'HOZIER (L.-P.), D'HOZIER DE SERIGNY (A.-M.), *Armorial général ou Registres de la noblesse de France*. Vol. 6, 1752, p. 1101, preuves Famille de Virieu p. XXI n°XXVIII et p. 1102, preuves Famille de Virieu p. XXII n°XXIX.

<sup>15</sup> RIVOIRE DE LA BATIE, *Armorial...* p. 368 : de gueules au chevron d'argent, accompagné de 3 étoiles, 2 en chef, 1 en pointe.

## Les bâtiments

Le château se présente aujourd'hui comme un ensemble de bâtiments dessinant un L, dont le long bras orienté est-ouest borde une terrasse. Les parties nobles de l'édifice, portant de hautes toitures, occupent la moitié ouest du corps de logis principal. Le restant, moitié est du corps de logis et retour, abritent des dépendances rurales, coiffées de toitures à faible pente en tuiles canal (*Figure 6 à 11*). D'après le plan cadastral de 1835 (*Figure 4* et croquis ci-dessous), un bâtiment massif, élevé au nord, refermait une cour centrale. Un dessin dû à une épouse de la famille signale qu'une tour, apparemment circulaire y prenait place (*Figure 12*). On ne dispose pas de plan détaillé de l'ensemble.

### Un édifice à tour d'angle ?

Dans la partie est des dépendances se trouvent les vestiges d'une tour de plan circulaire de petites dimensions. Cette tour n'est conservée que par deux fragments de mur courbes, intégrant chacun une bouche à feu (*Figure 13*), de part et d'autre d'une porte. Seule la face interne est visible ; l'orifice, circulaire, d'une ouverture de 10 cm environ, est placé au fond d'une petite chambre de tir horizontale, à large ébrasement<sup>16</sup>. L'encadrement de l'embrasement est constitué de deux blocs de molasse assemblés à mi-hauteur. L'ouverture de tir nord se trouve placée 50 cm plus haut que celle du sud et pourrait avoir été insérée dans une maçonnerie préexistante. En l'état actuel, il est difficile de proposer une hypothèse de plan pour la tour et le bâtiment qui la desservait ; il s'agissait certainement d'une tour d'angle, cantonnant un édifice quadrangulaire totalement disparu. La tour présente sur le dessin de Mme de Thelin pourrait rappeler l'existence d'une deuxième de ces tours d'angle.

### Observations sur le mur sud

Dépourvu d'enduits à l'exception de la partie centrale correspondant à l'escalier, la maçonnerie à nu autorise quelques observations. Trois grandes phases de construction sont immédiatement repérables (*Figure 14*) :

- à gauche (partie ouest, en rouge), le château proprement dit, en maçonnerie de moellons de molasse principalement
- au centre (vert), un mur en maçonnerie mixte de molasse et de galets
- à droite (partie est, jaune), maçonnerie mixte de molasse et de galets, différente de la précédente.



En rouge le château, en vert et jaune les communs, en orange le bâtiment disparu.  
Fond : cadastre 1835.

<sup>16</sup> Dimensions au nu du mur : 50 x 33 cm pour celle placée au sud et 53x26 pour celle au nord. Profondeur ou épaisseur du mur: 70 cm.

## Le château

### *Organisation générale*

Adoptant le plan en vogue en Dauphiné du château à pavillon d'angle<sup>17</sup>, il se compose d'un corps central allongé (orienté est-ouest) et d'un volume en avancée formant pavillon au sud. L'appareil en molasse s'interrompt verticalement, à 2 mètres à l'est du mur fermant la cage d'escalier. Il paraît évident, d'après la position de l'escalier prévu pour être au centre du corps de logis, que le château a été conçu pour occuper une surface presque double de ce qui fut en réalité construit. Dans l'idée de ses commanditaires, le château de Bresson devait à terme présenter un plan symétrique et un second pavillon en avancée sur la terrasse, équilibrer la composition. Le bâtiment s'élève sur trois niveaux pour le corps de logis principal et quatre pour le pavillon. Une différence d'altitude de trois mètres environ, entre la terrasse au sud et la cour d'entrée au nord, fait que le premier niveau est semi-excavé ; le R+1 se trouve de plain-pied avec la cour. Le RDC qui présente un parement en léger glacis, n'est apparent que sur les façades sud et ouest.

L'impression générale qui se dégage de cet ensemble est celle d'une grande unité et d'un remarquable travail de conception. Les façades sont structurées en horizontale par des corniches et des bandeaux filants qui marquent le passage des planchers et en verticale par la superposition des ouvertures. Les fenêtres principales aux deux étages nobles présentaient toutes meneau et double traverse plats. Dans l'angle rentrant prend place une petite tour en encorbellement sur une trompe - élégant travail de taille de pierre en courbes - couverte par une charpente en carène (*Figure 15*). Au-dessus de la corniche qui couronne le niveau R+2, chaque ligne d'ouvertures est surmontée d'un fronton, courbe ou triangulaire en alternance. La haute toiture à coyaux bénéficie d'un éclairage assuré par quatre grandes lucarnes, deux sur le pavillon (murs sud et ouest) et deux pour marquer les entrées et l'escalier (murs nord et sud). Chacune d'elles supporte également un fronton, sommé de trois pyramidions à globe. Le sens du détail et le goût pour la régularité a été poussé à son terme : le fronton de trois des quatre lucarnes est curviligne, parce qu'elles surmontent une fenêtre à fronton triangulaire, la quatrième au contraire porte un fronton triangulaire étant au-dessus d'une baie à fronton courbe... Le bel escalier rampe sur rampe, à balustres, présente des repos à mi-hauteur passant devant les grandes fenêtres à meneau et double traverse, afin de ne pas interrompre la régularité de la façade sud (*Figure 16*).

Tous les détails d'architecture sont soignés et identiques d'un bout à l'autre de la construction : même profil des cordons et des corniches, mêmes appuis aux fenêtres, même traitement de leurs encadrements, ornés au niveau du linteau d'un discret ressaut. Élégance et sobriété des façades devaient être rehaussées par des jeux de couleur au niveau des enduits. Il convient d'imaginer que les éléments saillants étaient traités dans des tons différents de celui du fond. Ainsi, les encadrements des baies dont les montants sont prolongés par les blocs de molasse limitant les allèges, eux-mêmes taillés avec soin, suggèrent que les fenêtres superposées formaient de larges bandeaux verticaux de couleur (claire ? vive ?), mis en valeur par un fond d'un autre ton, peut-être décoré (faux-appareil ? motifs floraux ?).

Trois portes donnent accès au château, deux côté jardin sont traitées avec sobriété, tandis qu'une porte plus monumentale ouvre sur la cour d'honneur. Sur la terrasse, les deux portes

<sup>17</sup> La rédaction de ces parties et les références fournies dans ce rapport doivent beaucoup aux remarques de ma collègue Anne Cayol-Gerin que je remercie vivement. Une note, précisant divers points sur l'architecture de cette période, peut compléter ce rapport.

présentent pilastres lisses, chapiteaux dont les moulures rappellent les cordons courant sur les façades et couverture en plein cintre timbré d'une clé saillante (*Figure 18*). Celle qui donne sur le pavillon est plus petite et moins décorée que la seconde, qui dessert l'escalier. L'entrée principale côté nord, ouvrant sur le hall qui précède l'escalier à balustres, reprend la même forme mais traitée avec plus d'ampleur (*Figure 10*). L'ouverture, précédée d'un perron porté par 3 marches en demi-lune, s'inscrit dans un massif en relief portant un fronton. Un soubassement lisse amorti par un corps de moulures, met en valeur le bossage à refend sur lequel ressortent les pilastres lisses, interrompus à mi-hauteur par une tablette moulurée marquant la base de l'imposte. De sobres chapiteaux moulurés portent un entablement lisse qui soutient le fronton curviligne interrompu pour mettre en valeur un écu armorié<sup>18</sup>. Le motif central, placé sous une tablette destinée à supporter une sculpture disparue, montre un écu aux armes des Fromenton disposé au centre d'un quadrilobe imitant un remplage<sup>19</sup>.



En 1907, les travaux ont consisté, pour ce qui concerne l'aspect extérieur, à une mise en valeur de la travée de l'escalier : installation d'une haute toiture qui préserve toutefois les deux lucarnes et traitement de surface avec un enduit couvrant de couleur claire.

### *Appareil, matériaux et mise en œuvre*

#### La molasse

Comme signalé précédemment, la maçonnerie de toute cette partie est constituée principalement de molasse débitée en moellons et dalles pour le gros du mur, taillée avec soin pour les chaînes d'angle et les éléments décoratifs en saillie. Le matériau prend une teinte légèrement différente selon qu'il est placé au sud (ocre jaune) ou au nord (ocre vert) et paraît de bonne qualité. Rappelons que le parement était protégé par des enduits et au moins un lait de chaux, mais délitements et usures généralement observés sur ce matériau sont ici rares. Une approche plus technique appuyée sur des analyses pétrographiques, permettra sans doute de savoir si une unique carrière a été sollicitée. Des différences de coloration entre les blocs d'une même chaîne d'angle ou d'une fenêtre signalent peut-être le recours à plusieurs carrières et des difficultés d'approvisionnement. Pour l'instant, les carrières d'extraction de ce matériau sont encore mal connues.

Concernant la pierre de taille, plusieurs remarques peuvent être faites :

- les chaînes d'angle sont traitées à l'économie, avec des blocs posés en délit, sans relief au contraire des fenêtres, ce qui renforce l'hypothèse de l'existence d'un décor sur l'enduit, faux-appareil au moins sur les angles vraisemblablement. A contrario, le glacis du rez-de-chaussée suppose un travail de stéréotomie et une qualité de taille certaine, et plus encore la trompe de la tour d'angle.
- les blocs formant les deux niveaux de corniches portent souvent la marque « C ». On a noté que cette marque était plus rare dans la corniche qui couronne le R+3 du

<sup>18</sup> Pour la porte, des rapprochements peuvent être proposés avec le château de Vizille, l'hôtel d'Ornacieu, rue Chenoise à Grenoble ou encore avec la porterie de Saint-Antoine-L'Abbaye.

<sup>19</sup> La forme de ce bloc sculpté évoque un remploi, provenant peut-être du manteau d'une cheminée.

pavillon, alors qu'elle est quasi systématique sur les blocs de celle du R+2 du corps de logis.

- Les linteaux des petites ouvertures du rez-de-chaussée sont constitués d'un unique bloc, alors que la présence du meneau aurait permis de choisir deux blocs de taille plus petite. En revanche, les linteaux des grandes baies emploient trois blocs taillés pour former claveaux.
- un détail constructif intrigant est à relever au niveau des traverses des grandes baies (**Figure 17**). Tantôt le bloc horizontal formant la traverse est inséré dans ceux des piédroits par une réservation taillée, tantôt il prend place dans la superposition des pierres d'encadrement, de manière plus classique. Ces deux modes d'insertion des traverses se rencontrent au sein d'une même ouverture, voire pour une même traverse (bloc inséré à gauche et superposé à droite), sans qu'on ait pu distinguer de logique explicative au choix de l'une ou l'autre technique.

Les moellons : les observations sont plus délicates sur les moellons car les différences de traitement du mortier de jointoiement faussent l'impression qu'on peut avoir de l'appareil, observé depuis le sol. Ils ne sont pas équarris mais débités grossièrement tantôt en blocs imposants, tantôt en dalles peu épaisses parfois posées en épi. Les assises sont peu régulières et d'une épaisseur variable. Dans certaines parties de l'élévation, des trous de boulin sont encore en place, en particulier dans le pavillon. Groupés en partie basse, les trous de boulin paraissent présents plutôt dans les zones à appareil de petites dalles ; l'hypothèse d'une construction en deux phases, ou au moins d'un arrêt de chantier ayant conduit à un changement d'organisation de l'échafaudage n'est pas à exclure.

### Conglomérat

Débité en moellons et traité comme la molasse, un matériau comprenant des nodules de couleur claire a été repéré dans certaines surfaces de la construction. Il pourrait s'agir d'un matériau issu des mêmes carrières, correspondant à des lits de moindre qualité, ne permettant pas d'extraire de la pierre de taille. Là encore, des analyses complémentaires seraient à envisager.

### La terre cuite

Son usage est modeste mais elle permet d'identifier la présence de plusieurs cheminées disparues (ou non réalisées). Elle est employée pour l'élévation de la tour d'angle en encorbellement, afin d'alléger le poids reposant sur la trompe. On la rencontre dans certaines allèges mais pas toutes, parfois alternée avec de la molasse (fenêtres en R+2, murs est et sud du pavillon), pour l'un des deux arcs de décharge repérés mur nord (R+1) et sous celui du mur ouest (R+2). Il paraît clair que ce matériau signale une faible épaisseur de maçonnerie, soit pour des questions de poids comme dans la tour d'angle, soit pour des raisons techniques comme les allèges. C'est pourquoi nous proposons d'interpréter les arcs de décharge mentionnés comme des vestiges de conduits de cheminées disparues ou qui n'ont jamais été terminées (**Figure 19**). Il s'agissait, d'après le plan des murs intérieurs, de cheminées d'angle superposées, sur deux niveaux (R+1 et R+2).

### *L'étage supérieur du pavillon*

La différence d'aspect de surface de la maçonnerie, déjà notable sur les photographies anciennes, la gestion curieuse de la toiture en carène sur la tour d'angle, la présence de deux corniches superposés aux deuxième et troisième étages, la surélévation importante du conduit de fumée externe dans le pan de toiture nord (bien visible sur la photographie ancienne, **Figure 8**), suggéraient que ce niveau du pavillon avait pu être élevé dans un second temps. D'autres indices militent pour une interprétation contraire : identité de traitement pour toutes les pièces en pierre de taille comme déjà relevé précédemment, présence des mêmes marques « C » sur les blocs de la corniche haute (même si en moins grand nombre que sur la corniche du R+2), identité des lucarnes avec celles du corps de logis, alignement des trous de boulin sur ceux des niveaux inférieurs.

Pour ce qui concerne la superposition de deux niveaux de corniches, le seul exemple évocateur identifié au terme d'une rapide recherche sur internet, n'a fourni que le cas de Fontainebleau, édifice d'une tout autre stature (datation 1548, architecte Philibert de l'Orme). En Isère, les édifices présentant le même type de plan à pavillon d'angle, proposent un traitement plus modeste, soit que les toitures soient unifiées et au même niveau, soit que l'étage supplémentaire soit de faible hauteur. Des recherches comparatives complémentaires sont à prévoir.

### **L'extension centrale et sa galerie**

Dans le prolongement du mur sud du corps de logis central, ce mur en reprend l'orientation, sauf dans son extrémité est, marquée par une légère inflexion vers le sud (**Figure 20**). Les deux niveaux de cordons marquant le passage des planchers se poursuivent dans son parement, sculptés de moulures identiques. Le RDC est traité avec un léger glacis comme dans l'état précédent. Deux différences significatives marquent toutefois un changement de parti important : l'appareil mixte en galets majoritaires et blocs de molasse et l'absence des grandes fenêtres superposées qui donnent leur caractère noble à l'édifice. Du haut en bas de ce mur, la présence de moellons rougis par le feu, de galets éclatés ou rougis, de quelques pierres de taille en position secondaire, signalent qu'il s'agit de remplois d'un édifice ayant sans doute été incendié. La lecture de ce pan de maçonnerie ici proposée, n'est qu'une hypothèse de travail, basée sur l'aspect du parement (côté sud). Aucune approche des mortiers de liaison n'a été réalisée (**Figure 20** et **21**).

En partie basse (**UC101** = Unité de Construction 101), sur une hauteur de plus ou moins deux mètres, l'appareil est constitué de blocs de molasse en quantité quasi équivalente à celle des galets, avec des fragments de terre cuite intercalés. Les assises sont peu régulières et « ondulantes », les galets le plus souvent placés à plat et non en épi. La terre cuite est assez présente mais non systématique ; elle ne constitue pas des lits suivis sur l'ensemble de la longueur. Ce soubassement correspond en fait à un soutènement : l'arrière de cette maçonnerie est occupé par le terrain naturel en place. Il est visible depuis l'escalier où une porte ouvre sur un cagibi taillé dans la roche. La présence de ces terrains en place se repère également par la présence d'un bloc de molasse formant barbacane (ou chantepleure), pour l'écoulement des eaux de ruissellement (dans **UC102**).

Au-dessus, prend place une bande de maçonnerie (**UC102**), où les moellons de molasse sont minoritaires par rapport aux galets, le plus souvent posés en épi. Les blocs de molasse épars, de grande taille souvent, s'inscrivent sur deux rangs de galets, interrompant la régularité des assises. La terre cuite est présente, formant par endroits des lits bien suivis. Cette

maçonnerie intègre la barbacane mentionnée plus haut et une série de six corbeaux au profil en agrafe, espacés avec régularité de 2,5 mètres. Ces corbeaux destinés à porter des pièces de bois horizontales rappellent l'existence d'une galerie adossée ; on peut imaginer que cet espace de promenade couverte se prolongeait jusqu'à la porte.

UC103 est peu différente d'UC102, mais plus régulière. Les rangs de galets en épi sont séparés par des lits de terre cuite systématiques. Les moellons de molasse, de plus petite taille, s'insèrent parmi les galets sans interrompre l'horizontalité des assises. On notera la présence d'un morceau de tambour de colonne, portant en son centre la trace d'un goujon. Au sommet de cette UC prend place le premier cordon mouluré, qui pourrait avoir fonctionné comme l'appui d'une balustrade. On a intégré (sans certitude...) dans ce niveau 103 deux fenêtres : une à meneau simple, pour laquelle le cordon fait fonction d'appui et une petite ouverture (f03) placée sous le cordon. L'usage de cette dernière ouverture était peut-être d'accéder aisément à la toiture de la galerie ?

L'UC104 est définie par une grande régularité. Les galets, bien triés, de dimension moyenne, sont assemblés en épi, intercalant à chaque rang un lit de terre cuite prolongé d'un bout à l'autre de la façade. La molasse est encore présente, surtout dans la partie ouest (près de la fenêtre double).

Toute la partie haute du mur constitue l'UC105. Il s'agit d'une maçonnerie de galets largement majoritaire. Les moellons de molasse deviennent rares, la terre cuite est toujours présente mais plus entre chaque rang. L'impression générale est celle d'une moindre régularité que UC104, avec des galets de dimensions plus variées. On n'a pas repéré de différence notable entre la maçonnerie présente sous le deuxième cordon et celle au-dessus, qui intègre deux petites fenêtres rustiques et un chaînage, côté est, dont l'interprétation n'est pas aisée. S'agit-il du piédroit d'une ouverture prévue mais non réalisée ? Le cordon, formant ici appui, dépasse largement dans l'UC201, montrant que la prolongation de la construction était bien programmée. Les deux fenêtres f01 et f02 sont insérées dans UC105 et non contemporaines de cette étape de construction.

Quelle interprétation faut-il donner à ces changements de mise en œuvre ?

Deux (au moins...) sont possibles : soit les différences signalent des reprises, soit il s'agit seulement de problèmes d'approvisionnement et d'équipes de maçons. Un regard plus précis avec analyse des mortiers de liaison, à partir d'un échafaudage, permettrait sans doute de mieux cerner les limites de ces zones de parement et de confirmer l'une ou l'autre de ces deux hypothèses. A priori, j'aurais tendance à privilégier la seconde, d'une part en raison des emplois identifiés du haut en bas de la maçonnerie et d'autre part parce que l'interprétation en termes de phasage est assez complexe. L'UC101 correspond au soutènement d'une terrasse mais peut-elle être plus ancienne que la construction du château en moellons de molasse ? Dans un deuxième temps, ce mur est repris et surélevé pour mettre en place une galerie extérieure (UC102). Plus tard (ou en même temps ?), est élevé le parapet d'un second niveau de galerie (UC103) et un étage (UC105) reposant peut-être sur des piliers et linteaux en bois, dont l'UC104 pourrait signaler la disparition.

A l'exception peut-être de l'UC101, toutes les maçonneries paraissent postérieures à celles des parties nobles du château, décrites précédemment. Elles signalent que le projet initial, qui prévoyait le prolongement du corps de logis central à l'est de l'escalier, et l'élévation d'un second pavillon symétrique du premier, a été abandonné. En dépit de la présence des cordons moulurés, peut-être stockés lors du premier chantier, la construction est assez rustique.

### **L'aile est**

Employant les mêmes matériaux que la partie centrale, cette maçonnerie homogène sur toute sa hauteur (UC201), ne comprend pas d'éléments sculptés comme les cordons en relief (*Figure 22*). Les galets disposés en épis, dont les rangs sont séparés par des fragments de tuiles, alternent tous les 2, 3 ou 4 rangs, avec une assise soit de moellons ou dalles de molasse non équarris, soit avec de la terre cuite, carreaux de pavement et briques. La chaîne d'angle est constituée de molasse taillée et agencée assez sommairement. Deux ouvertures seulement pour ce pan de mur : une petite fenêtre placée en hauteur remploie pour son encadrement des blocs de molasse dont l'arête est abattue d'un chanfrein. Une porte haute et large, aujourd'hui obturée et éloignée du sol, rappelle la présence d'un montoir ou rampe d'accès à ce niveau de stockage. L'emplacement du linteau en bois a été comblé par des moellons de molasse, tandis que pour le passage, on a employé un appareil rappelant celui du mur : ce fait signale une volonté de discrétion dans le traitement de surface d'un bâtiment non enduit.

Bien que la porte soit un peu étroite pour une entrée de grange, on peut penser que cette extension correspond à la mise en place d'un bâtiment rural, antérieur à la réalisation du plan cadastral de 1835.

## Pour conclure

L'existence de la maison forte de Bresson est attestée à la fin du XVe siècle. Très peu de vestiges en ont été identifiés, plutôt dans la moitié est de l'emprise actuelle, protégée par la pente (côté dépendances) : fragment d'une tour de plan circulaire, défendue par 2 ouvertures de tir destinées aux armes à feu. Ce premier bâtiment, qu'on peut imaginer comme un massif quadrangulaire cantonné de tours d'angle, reposait sans doute sur une terrasse de grandes dimensions, renforcée par un mur de soutènement dont l'UC101 pourrait être un vestige. Les archives de Bresson nous apprennent l'existence :

- d'une grande salle basse en 1559<sup>20</sup>
- d'une chambre de la cuisine en 1583<sup>21</sup>
- d'une chapelle, peut-être récemment aménagée, en 1585<sup>22</sup>.

Attenant à ce premier édifice et profitant de la différence de niveau avec la terrasse initiale pour placer l'escalier, est bâtie la moitié ouest de l'actuel château de Bresson. C'est un édifice dans lequel s'exprime une exigence de qualité, qui paraît entrer en contradiction avec des difficultés d'ordre technique (approvisionnement en pierre de taille, changement d'équipe de maçons) ou de moyens (interruptions de chantier). Le projet initial, de belle ampleur, exprimait un goût certain de rigueur et de sobriété. L'organisation des façades structurées par des verticales et des horizontales que l'escalier ne vient pas interrompre, l'alternance des frontons curvilignes et triangulaires, la répétition des motifs (portes et fenêtres, encadrements des ouvertures, cordons et corniches) relèvent de ce vocabulaire.

Plus ostentatoires paraissent les grandes fenêtres à double traverse, dont les exemples sont relativement rares en Isère<sup>23</sup>, bien que le motif soit récurrent dans les constructions Renaissance de la Drôme<sup>24</sup>. Il en existait toutefois dans un bâtiment proche, lui aussi de belles dimensions, la maison forte de Buffevent dans le bourg de Revel-Tourdan, où l'on retrouve le même appareil de molasse débitée en moellons non équarris<sup>25</sup>. Mises en valeur par un traitement de surface coloré, ces ouvertures superposées à doubles croisillons apportent un élément rythmique supplémentaire, soulignant l'axe de symétrie dans la façade sur parc et à l'inverse ponctuant l'extrémité du bâtiment sur cour.

La tourelle d'angle sur plan quadrangulaire, reposant sur une trompe (destinée à abriter un puits ?), interrompt la régularité de la façade. Renonçant à maintenir le rythme des ouvertures, on n'a pas jugé nécessaire de créer une fenêtre au premier étage, dans le mur est du pavillon. La rigueur ne s'impose donc pas avec rigidité. Le motif de la tour en encorbellement sur trompe, à la mode dans la construction civile depuis Philibert de l'Orme,

<sup>20</sup> A1-4 : Testament de noble Girard de Fromenton, écuyer, seigneur de la maison forte de Bresson. A Bresson, dans la grande salle basse le 13 août 1559 (reçu et expédié Eynod).

<sup>21</sup> B4-24 : Vente pour 12 écus à noble Girard de Fromenton par Claude de Montessus, fils de Benoit, de Pact, d'une chambre avec ses aisances au Bessey, près sa maison. Bresson dans la chambre de la cuisine. Revoilet notaire, 11 janvier 1583.

<sup>22</sup> A1-10 : Permission pour une année par P. Seraceneus, vicaire général de Vienne, à noble Girard Fromenton, de faire dire la messe dans la chapelle de la maison forte de Bresson, 5 Février 1585.

<sup>23</sup> Balan à Saint-Hilaire-du-Rosier (*Patrimoine en Isère. Chambaran*. 1999, p. 157-158), Château-Bayard à Pontcharra, Beauregard à Coublevie.

<sup>24</sup> Châteaux de Grignan, Suze-la-Rousse, Escalin à La Garde-Adhémar...

<sup>25</sup> À Buffevent, le corps de logis très en longueur, doublé sans doute par une galerie, se trouvait enserré dans un mur d'enceinte cantonné de tours d'angles circulaires. Les cordons filants viennent en appui des fenêtres et non au niveau des planchers.

se rencontre par exemple à Châteaudouble (Drôme, non loin de Chabeuil – après 1591)<sup>26</sup>. Mise en œuvre dans un édifice plus modeste, la tour sur trompe est là traitée en deux exemplaires symétriques, comme cela aurait dû être le cas à Bresson si la construction avait été menée à son terme.

L'escalier à deux volées droites rampe sur rampe, à deux noyaux et mur d'échiffre percé d'arcs rampants garnis de rampes de pierre à balustres en double poire, est identique à ceux de l'hôtel de Marie Vignon (hôtel de Franquières, rue de Belgrade, 1654) et de l'hôtel de Bérulle (rue Voltaire, vers 1625) tous deux à Grenoble, ainsi que celui du château de Roussillon, plus précoce (1547-55). Qu'il conserve à Moissieu sa rampe soignée jusqu'au niveau supérieur indique une volonté de prestige et un budget conséquent, la solution habituelle étant de remplacer la pierre par le bois dans les parties hautes.

Plusieurs éléments incitent à proposer une datation plutôt dans la première moitié du XVIIe siècle<sup>27</sup> : soubassement semi-enterré au dessin taluté du côté où il est dégagé, modestie des percements dans ce niveau (fenestrons de taille réduite), ouvertures de la tourelle sur trompe et de la face latérale interne du pavillon (position accolée aux angles, très peu fréquente)... Le traitement de la porte sur cour va dans le même sens : l'ouverture présente la même forme en plein cintre que celles sur le jardin (très courante au XVIIe siècle) mais se trouve monumentalisée par un perron et surtout ornée de bossages et refends continus. L'interruption du corps des pilastres par la poursuite des moulures des impostes et le dessin rompu du fronton courbe se rattachent sans ambiguïté aux pratiques du premier XVIIe.

Après une période d'arrêt dont la durée reste difficile à saisir, la construction reprend, suivant un parti plus modeste et avec des moyens moindres. Le prolongement édifié en lieu et place de l'ancienne maison forte démolie, dont les matériaux sont alors réemployés, comprend un niveau de galerie ouverte sur les jardins, peut-être deux. Les bandeaux filants de la partie noble sont poursuivis mais le rythme des fenêtres à double croisillon n'est pas maintenu, sauf à être traité en trompe-l'œil.

Au début du XIXe siècle (ou fin XVIIIe : la question de la période révolutionnaire reste à revoir), un nouveau corps de logis est ajouté. Il est destiné à un usage agricole et suppose que le château n'a plus vocation à être habité noblement. Les jardins en terrasse côté sud sont alors abandonnés puisqu'un accès sur rampe y est ménagé.

Le tout début du XXe siècle voit la remise en valeur de l'aspect résidentiel et du caractère noble des bâtiments avec la création d'une nouvelle toiture sur l'escalier et la suppression des aménagements jugés trop rustiques des dépendances.

---

<sup>26</sup> Je remercie M. Richoux, de l'association des Amis du château de Bresson, qui m'a signalé cette comparaison.

<sup>27</sup> Ces mots sont dus à la plume de notre collègue Anne Cayol-Gerin.

## Sources

### Sources manuscrites

#### *Archives du château de Bresson*

Fonds d'archives privé inventorié par J. de Font-Réaulx, mise en forme M. Richoux et étudié par R. Verdier (2019-2020) : tableau Excel : Répertoire Archives de Bresson.xls

#### *Archives départementales de l'Isère*

AD 38 B 2763 cahier 10 : Révision de feux 1414 (Bellegarde), Noble Albert Fromenton d'Anjou, 14 juin 1414 châtelain Bellegarde  
AD 38 B 2729 f°340v° : Révision de feux 1449 (Bellegarde), Jean Fromenton, noble vivant noblement, 18 mai 1449  
AD 38 B 2757 f°60 : Révision de feux 1474 (Bellegarde), 7 mai 1474, Humbert Fromenton  
Fonds des familles 2 E : recherche faite sur Fromenton, sans résultats  
AD 38 1M1 187 p. 577 et suivantes : 1699 : parcellaire des propriétés de Françoise de Fromenton, épouse de Claude de Luzy

#### *Bibliothèque municipale de Grenoble*

Recherche faite sur Pagella : Moissieu, Bresson, Bellegarde, sans résultats

#### *Bibliothèque municipale de Lyon*

Fonds Morin-Pons : recherche faite pour Fromenton, Luzy, sans résultats

### Sources iconographiques

1835, plan du cadastre ancien, AD Isère 4P4/480  
Vers 1900 : dessin, autrice Hélène de Thelin (1856- 1922), épouse d'Henri de Thelin, fille d'Alexandre de Luzy  
Avant 1907 : photographie, façades nord et ouest, fonds privé du château de Bresson  
Avant 1907 : photographie, façades sud et est, fonds privé du château de Bresson  
1972 : photographies base Mémoire, Ministère de la Culture, MHR82\_19723800001 à 006

### Sources imprimées

BERNARD (A.), BRUEL (A.), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*. Tome 1, 802-954. Paris, 1876.  
CHEVALIER (U.), *Cartulaire de l'abbaye Saint-André le Bas de Vienne, Ordre de Saint-Benoît, suivi d'un appendice de chartes inédites sur le diocèse de Vienne (IX<sup>e</sup> – XII<sup>e</sup> siècles)*. Lyon, 1869.  
CHEVALIER (U.), *Cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Bonnevaux, au diocèse de Vienne, ordre de Citeaux. Publié d'après le manuscrit des archives nationales*. Grenoble, 1889 (coll. Documents historiques inédits sur le Dauphiné, 7)  
DIMIER (A.), *Cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Bonnevaux, au diocèse de Vienne, ordre de Citeaux. Publié d'après le manuscrit des archives nationales*. Tamié, 1942 (coll. Académie delphinale. Documents inédits relatifs au Dauphiné)

## Bibliographie

- CHAPELLE (...), Antiquités de Pact. *Bulletin de la Société d'archéologie, d'histoire et de géographie de la Drôme*. Valence 1885, t. XIX p. 328-336, 1886, t. XX, p. 1-14 et 295-314 (en ligne du Gallica)
- CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349*. Valence, 1913-1926, 7 vol.
- GABAYET (F.), *Inventaire d'archéologie rurale et évolution du peuplement dans le canton de Beaurepaire. Du Ve siècle à 1349*. TER Université de Grenoble, 1991, 2 vol.
- RICHOUX (M.) – *Chronologie des actes*. Note sur la documentation historique concernant le château de Bresson, rassemblée par M. Richoux, remise le 3 mars.
- RIVOIRE DE LA BÂTIE (G.), *Armorial du Dauphiné*. Lyon : Perrin, 1867.
- VARENNES (G.), *Dynamiques et formes de peuplement dans la plaine de la Valloire (Drôme/Isère), de la Protohistoire récente au haut Moyen Âge*. Thèse, Université de Provence Aix-Marseille I, 2010, 3 vol.

## Collections

- Bloc d'albâtre ou de marbre, déposé dans le parc du château et provenant d'un mur de clôture des environs. *Attention* les armoiries de la famille de Luzy qui y sont sculptées, ont été ajoutées sur le bloc vierge par le tailleur de pierre Robert Maréchal (vers 2018-2020 ?). À faire voir par Robert Aillaud pour identification albâtre de Mésage.
- Cadran solaire polyédrique, en pierre, daté par le blason parti, aux armes des Fromenton et des Arvillars, rappelant le mariage entre Claude de Fromenton et Louise d'Arvillars (contrat de mariage du 22 septembre 1635 : Arch. Bresson A1-18)

## Les textes

**Janvier (891)** – Chevalier (U.), *Regeste...* t. 1, n° 893.

Erlenus et Waldo, prêtres, vendent à Sieboton et à sa femme Gotestiva des biens et des serfs au pagus de Vienne, dans les *villae Caucilla* (Chuzelles. chapelle de St-Maurice), *Brociano Subler* (les Brosses), *Aucellafis* (chap. de St-Martène), *Lendalis* (égl. de St-Martin avec presbytère), *Mossiaco* (Moissieu) (églises de Ste-Marie et de St-Didier), achetés à Erdulfe ou Erlulfe ; le prix est de 60 livres. *Aioardus, jub. Bernerio, dal. d. veneris... a° 1 quo Ludovicus benedictus fuit ad regem.*

BERNARD-BRUEL, *Chartes de Cluny*, t. I, p. 49-50, n° 42 : (...) *et vendimus vobis in Mossiaco villa manso indominicato cum eclesias duas in onore sancta Maria et sancti Desiderii dedicatas (...)*

**910/927** - Chevalier (U.), *Regeste...* t. 1, n°1010

Eve et son fils Pierre donnent au monastère de Cluny ce qu'ils possèdent dans les *ville* de Tourdan (*Tordoniacus*) et Moissieu (*Moxiacus*), au pagus de Vienne ; elle en sera investie jusqu'à sa mort.

BERNARD-BRUEL, *Chartes de Cluny*, t. I, p. 148-149, n° 141 : ... *in villis que sunt in pago Viennensi site, quarum hec nomina sunt : Tordoniacus et Moxiacus*

**927-948, vers 937** – Chevalier (U.), *Regeste...* t. 1, n°1124

Le levite Waldo fait don à son révérendissime père l'archevêque Sobon de l'église de Ste-Marie dans la villa *Ocellatis*, au pagus de Vienne, avec une manse à Moissieu (*Mosciatum, Mociacum*) ; la concession porte sur la moitié à titre héréditaire et l'autre à usufruit ; les chanoines de St-Maurice en hériteront après lui pour la table du réfectoire.

CHEVALIER (U.), *Cart. Saint André le Bas*, Appendice II, p. 21-22, ch. 114\*

(...) *ego Vualdo levita concedo reverendissimo patri et seiniori meo Soboni archiepiscopo aliquid ex rebus meis, que sunt site in pago Viennense, in villa Ocellatis, hoc est ecclesiam in honore sancte Marie inibi dicatam, cum manso indominicato, vineis, et silvis, terris cultis et incultis, et mansum inibi pertinentem, quod est in Mosciatum et servum Antulphum nomine cum uxore sua et filio eorum nomine.... : hec omnia, quidquid videlicet et in predictis Ocellatis et in Mociaco villulis visus sum habere vel possidere tam ex paterno quam ex materno, predicto seniori meo Sobboni cedo (...)*

**937/938** - Chevalier (U.), *Regeste...* t. 1, n°1119

Tendel ou Teutelt et son fils Pierre, Jean et Flodoara vendent à Dotbert et sa femme Blismoda un champ avec bois et bruyère à Moissieu (*villa Mossiatis*), au pagus de Vienne, pour le prix de 30 sols. *A° 1° regn. Chuonrado rege Viennense.*

CHEVALIER (U.), *Cart. Saint André le Bas*, p. 86, n° 122.

**969** - Chevalier (U.), *Regeste...* t. 1, n°1310

Diplôme du roi Conrad en faveur du monastère bénédictin de St-Pierre, hors des murs de Vienne. L'abbé Adeleme et ses religieux sont venus lui représenter que leurs biens étaient amoindris et ne leur fournissaient ni la nourriture ni le vêtement; ils l'ont prié de leur restituer les lieux de Ste-Marie et St-Julien(-de-l'Herms), et les *villae Thorniacum*, avec son église, *Corbianum*, Heyrieu (*Hydricum*), Pisieu (*Pysiacum*), avec sa chapelle ; au Chalon (*in Calone*), un manse ; à Moissieu (*Missiaco*), l'église avec ses dépendances ; à *Montaniano*, un

manse ; à Faramans (*in F-nno*), 3 manses ; à Curtiano ou Curviano, un manse ; à Bricon, un manse. Le roi accorde tout : désormais les moines auront sécurité et protection (*mundiburdiam*) ; ni comte ni évêque n'y auront de foire ; les missi n'auront le droit d'exiger ni cheval (*palafredum*) ni porc (*porcum vel friscingam*). *Gerardus not. ad vic. Heinrici cancell. recogn. Data... fer. 6, ind. 10, Viennae, a° 30 d. n. Chuonradi piiss. regis. - Quidquid ad loca. Cartul. de St-Pierre de Vienne, 3. Valbonnays, 5<sup>e</sup> Reg., n° 4. -ALLARD (G.). Dict. II, 564. BOUQUET. IX, 701-2. =CHORIER, H. de D. 1, 742. BRÉQ. I, 441. BÖHMER, R. K. 1509. R. S. R. 177, POUPARDIN. R. de P. 249, 318.*

**1018-1019** – Chevalier (U.), *Regeste...* t. 1, n°1653

Garnier (*Varnerius*) et sa femme Etienne (*Stephana*) donnent à leur fils Constant une vigne avec maison (*mansio*) et courtil à Meligrosone, dans la villa de Moissieux (*Moxiacus*), mais ils s'en réservent l'usufruit ; il aura la liberté d'en disposer en œuvre pie (*ad alios sanctos volueris laxare*). *A° 26 temp. Rodulfi regis.*

CHEVALIER (U.), *Cart. Saint André le Bas*, p. 195, ch 254

*Varnerius et uxor sua Stephana donaverunt Constancio filio suo in Meligrosone, in villa que vocatur Moxiacus, vineam cum mansione et curtile et habet fines...*

**(1168 ?)** - Chevalier (U.), *Regeste...* t. 1, n°4293 Bonnevaux

Le don de *Becia* fait [aux frères] de Bonnevaux par Nantelme d'Anjou fut confirmé par ses frères Jarenton et Hugues ; celui-ci se désista de ses réclamations touchant le pré de la Perrière (*Petraria*), qu'il avait cédé auparavant entre les mains de l'abbé Hugues, en présence de Hugues Roux (*Rufi*), mistral de Moissieu (*Moyseu*). La confirmation eut lieu dans le cimetière de Bonnevaux, devant Berlion chevalier de Claveyson (*Clavayson*).

CHEVALIER (U.), dans *Bull. acad. Delphin. D, II, 136-7* ; *Cart. de Bonnevaux*, 120-121, n°290 : *Hugonis Rufi, ministralis de Moyseu*

**(117. ?)** - Chevalier (U.), *Regeste...* t. 1, n°4398.

Falcon Berlion donne au monastère de Vernaison (*Comerz*), pour sa fille, le bois d'*Ampilia* ; Lantelme de Moras, pour sa femme, un manse à Moissieu (*Moyseu*). Témoins. — Bérard de Septême, son frère Mallen et leurs neveux donnent au même, pour 43 sols, ce qu'ils avaient in *Lulle Largis*. Témoins. — Guillaume Hotmars et son frère donnent au même le 1/4 de la terre de la Perrière (*Petraria*) : ils reçoivent 30 sols et un palefroi, leur procureur 5. Témoins : le chapelain David.

CHEVALIER (U.), *Cart. de Bonnevaux*, p. 132, n° 321 : *Lantelmus quoque de Morasio dedit eidem monasterio pro uxore sua unum mansuum situm apud Moyseu. Testes sunt Ugo de Anjoldo et Falco Berlionis et Berardus de Septimo*

**117 ?** CHEVALIER (U.), dans *Bull. acad. Delphin. D, II, 148*; *Cart. de Bonnevaux*, p. 132, n° 322 (datation RD : 117 ?)

Berlion de Bellegarde et ses neveux Adémar et Martin, Pierre d'Altafay et ses neveux fils d'Isard donne à Bonnevaux ce qu'ils ont à La Perrière. Témoins : *Hugo Rufus de Moyseu et Guigo Guers, Sinfredus de Bellagarda et Ademarus frater eius (...)*

**1170 env.** - CHEVALIER (U.), *Cart. de Bonnevaux*, p. 134, n° 325 (datation RD : vers 1170)

Boso Rufus, Guigues de Vienne et Didier de Nacin donnent aux frères de Bonnevaux une terre à La Perrière. Témoins Petrus Major et Barnardus Johanna. Témoins et garants *sunt*

*Petrus Rufus et Hugo Rufus et Petrus filius ejus. Laudavit hoc Isilia uxor Petri Rufi, uxor quoque Bosonis Rufi et filius eorum Galannus, apud Pinetum.*

**(Vers 1173)** - Chevalier (U.), *Regeste...* t. 1, n°4493

Hugues d'Hauterives (*Altaripa*) élève contestation contre les frères] de Bonnevaux au sujet du champ à Moissieu (*Moyseu*), que la femme de son frère Humbert leur avait donné ; il s'en désiste et donne des cautions.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. acad. Delphin. D, II, 157; Cart. de Bonnevaux, 141, n° 345.*

**1194** – Dimier (A.), *Cartulaire...* p. 58 n° 144

Pierre de Moissieu (*Petrus de Moisey*) convers, fait partie des témoins d'une donation de Guigues de L'Isle, dit de Saint-Vilbar, de tous ses droits sur le territoire de Saint-Romain.

**1<sup>er</sup> janvier 1266** - Chevalier (U.), *Regeste...* t. 2, n° 10360.

Reconnaissance par Domengie Revelle [à Pierre Auruce] de ce qu'elle tenait dans la *chavannaria* de Moissieu (*Moyseu*)... Vendredi..., *manu Joannis not. imper.*

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346, 932.*

**19 avril 1317** - Chevalier (U.), *Regeste...* t. 4 n° 19658.

Accord entre le dauphin [Jean] et Humbert de la Balme, commandeur de Vizille, et Artaud Helie, commandeur de Lachal, procureur de l'ordre de St-Jean de Jérusalem : ceux-ci auront à l'avenir pour leur maison du Fayet et dans l'étendue de son territoire juridiction civile et criminelle jusqu'à 40 sols ; au-delà la condamnation sera partagée sauf pour les crimes capitaux dont la connaissance appartiendra aux officiers du dauphin. Le dauphin accorde à cette maison 44 setérées de terre des Templiers, situées près du Temple d'Albon. 12 près du moulin des commandeurs et 6 al Perat ; les cens de 300 setérées au mandement d'Albon, sous la réserve du service à l'armée, de 2 setiers froment et 2 avoine au mandement d'Albon. Il décharge de tous cens la maison de Lachal pour ses biens dans les mandements d'Albon et Moras (dans les limites est mentionnée la maison de St-Antoine d'Anneyron) et du droit de guet, ainsi que sur la grange de Moissieu au mandement de Bellegarde, sauf 1 setier seigle, avoine, 1 barral de vin et 1 livre de cire, et la fait ressortissante à la châtellenie d'Albon ; on procédera à la délimitation des terres de Les Bescus et Moissieu au mandement de Bellegarde.

*Invent. St-Marcellin, 1, 14-7 ; II, 1953-4.*

**SD** - CHEVALIER (U.), *Cart. de Bonnevaux*, p. 160 n°424.

*CLIII. De eschambio quod fecerunt fratres Petrarie cum hospitalariis de Moyseu.*

## Table des illustrations

<b>Figure 1</b> : Localisation, échelle 1 : 272880. Source : géoportail 2020, carte IGN classique.....	6
<b>Figure 2</b> : Localisation sur carte IGN échelle 1 :17055e. Source Géoportail 2020, carte topographique IGN.....	7
<b>Figure 3</b> : Extrait cadastre actuel ; Source : géoportail 2020. ....	8
<b>Figure 4</b> : Plan cadastral 1835, le château de Bresson et le village, avec l'ancienne église dans le cimetière.....	29
<b>Figure 5</b> : Le château de Bresson dans son environnement, vu depuis le sud-ouest. Au premier plan, les granges entre lesquelles passait l'ancien chemin d'accès.....	30
<b>Figure 6</b> : Vue d'ensemble façade sud, côté terrasses. ....	31
<b>Figure 7</b> : vue d'ensemble avant 1907 et la reconstruction de la toiture au-dessus de l'escalier. Coll. Particulière. ....	31
<b>Figure 8</b> : façade nord, côté cour, vue actuelle. ....	32
<b>Figure 9</b> : Façades nord et ouest, avant 1907, coll. Particulière. ....	32
<b>Figure 10</b> : entrée de l'escalier, côté cour (nord), vue actuelle.....	33
<b>Figure 11</b> : les dépendances, vue actuelle. À droite la porte d'entrée principale. ....	33
<b>Figure 12</b> : Dessin de Mme de Thelin (1856-1922), coll. Château de Bresson, vers 1900 ? Une tour émerge en arrière-plan des bâtiments, interprétée comme pigeonnier. ....	34
<b>Figure 13</b> : Les vestiges d'une tour d'angle circulaire dans les dépendances. ....	34
<b>Figure 14</b> : Les trois grandes phases de construction du château. DAO A. Clavier. ....	35
<b>Figure 15</b> : La trompe de la tour d'angle. ....	36
<b>Figure 16</b> : L'escalier à balustres.....	36
<b>Figure 17</b> : Fenêtres du pavillon, R+1 et R+2, avec dessin des blocs. ....	36
<b>Figure 18</b> : La partie noble du château depuis la terrasse sud : tour d'angle, portes.....	37
<b>Figure 19</b> : arcs de décharge signalant la présence de conduits de cheminée. Mur nord, R+1 et R+2.....	37
<b>Figure 20</b> : partie centrale du mur sud du corps de logis.....	38
<b>Figure 21</b> : le mur central, propositions de lecture de la maçonnerie. DAO A. Clavier.....	38
<b>Figure 22</b> : le bâtiment est, mur sud. ....	39

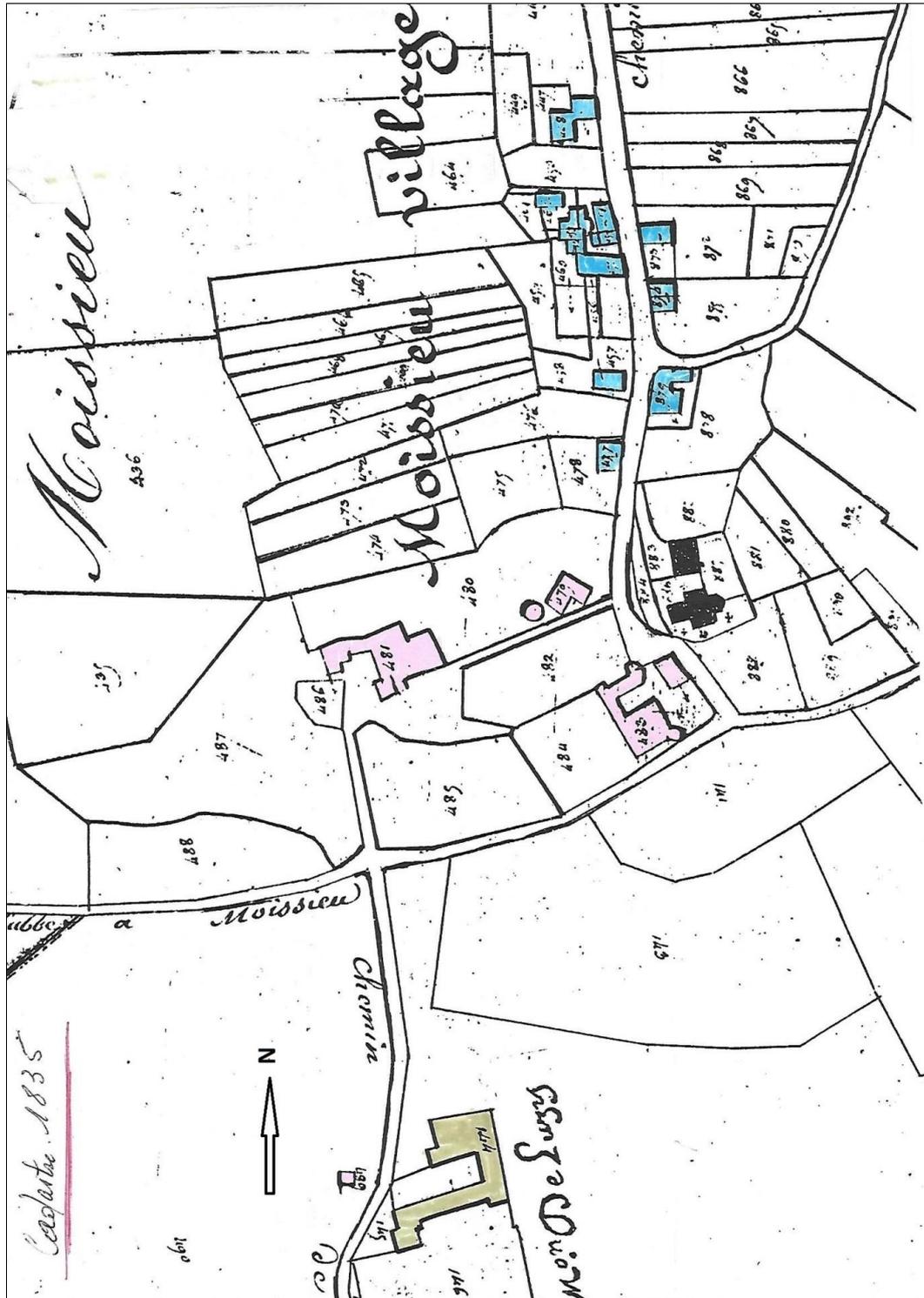


Figure 4 : Plan cadastral 1835, le château de Bresson et le village, avec l'ancienne église dans le cimetière.



*Figure 5 : Le château de Bresson dans son environnement, vu depuis le sud-ouest. Au premier plan, les granges entre lesquelles passait l'ancien chemin d'accès.*



*Figure 6 : Vue d'ensemble façade sud, côté terrasses.*



*Figure 7 : vue d'ensemble avant 1907 et la reconstruction de la toiture au-dessus de l'escalier. Coll. Particulière.*



*Figure 8 : façade nord, côté cour, vue actuelle.*



*Figure 9 : Façades nord et ouest, avant 1907, coll. Particulière.*



*Figure 10 : entrée de l'escalier, côté cour (nord), vue actuelle.*



*Figure 11 : les dépendances, vue actuelle. À droite la porte d'entrée principale.*



**Figure 12 :** Dessin de Mme de Thelin (1856-1922), coll. Château de Bresson, vers 1900 ? Une tour émerge en arrière-plan des bâtiments.



**Figure 13 :** Les vestiges d'une tour d'angle circulaire dans les dépendances.



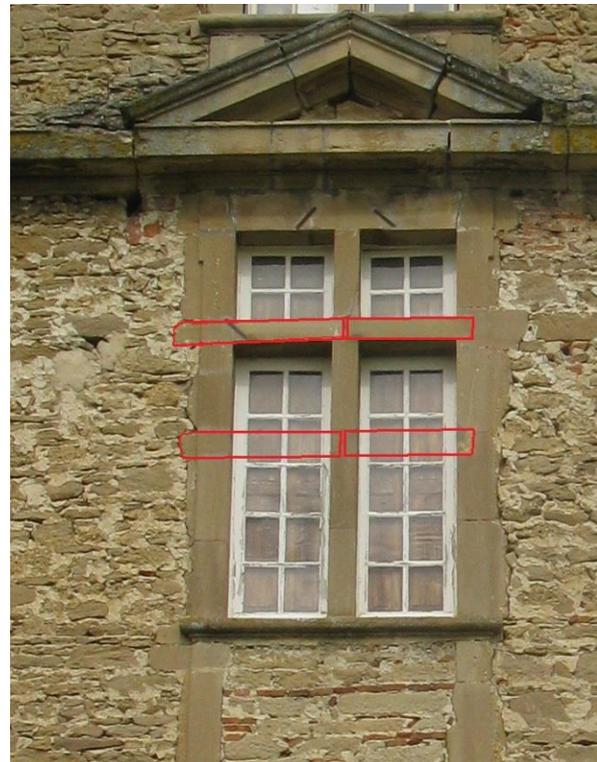
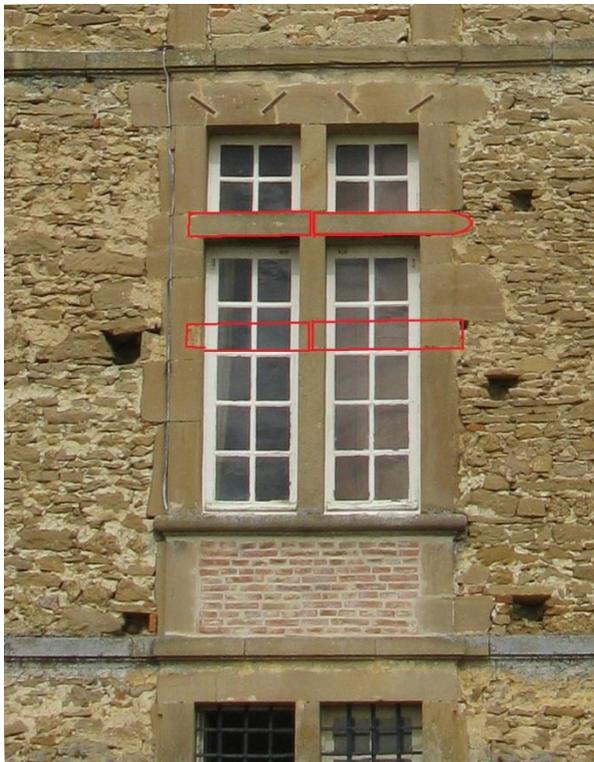
**Figure 14** : Les trois grandes phases de construction du château. DAO A. Clavier.



*Figure 15 : La trompe de la tour d'angle.*



*Figure 16 : L'escalier à balustres.*



*Figure 17 : Fenêtres du pavillon, R+1 et R+2, avec dessin des blocs.*



*Figure 18 : La partie noble du château depuis la terrasse sud : tour d'angle, portes.*



*Figure 19 : arcs de décharge signalant la présence de conduits de cheminée. Mur nord, R+1 et R+2.*



Figure 20 : partie centrale du mur sud du corps de logis.

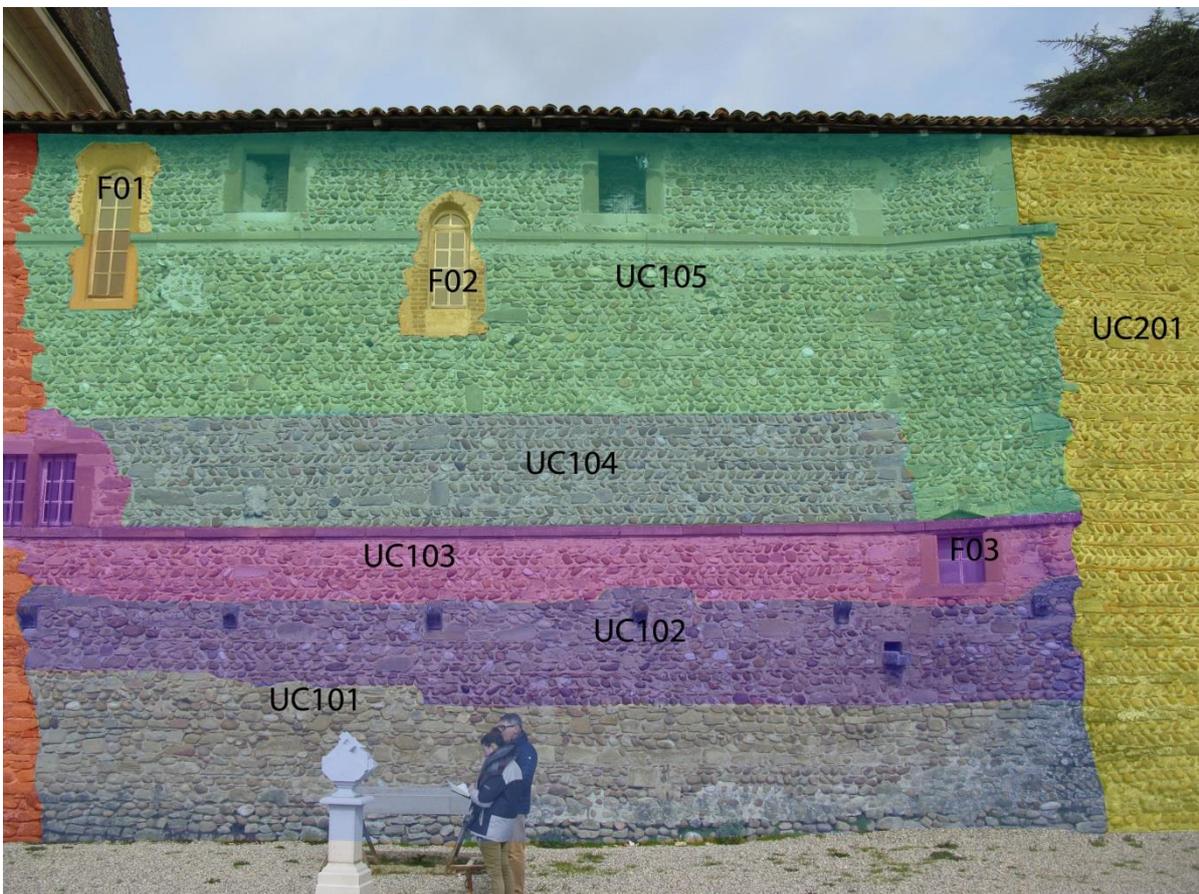


Figure 21 : le mur central, propositions de lecture de la maçonnerie. DAO A. Clavier.



**Figure 22** : le bâtiment est, mur sud.